

Né le 24 octobre 1902 de parents canadiens d'origine anglaise et irlandaise, il fit ses études aux écoles primaire et secondaire d'Hanover et fréquenta *St. Andrew's College*, l'Université de Toronto et *Osgoode Hall*. Il abandonna son étude d'avocat et ses nombreuses occupations dans le monde des affaires pour venir servir son pays au Sénat le 12 octobre 1957. Pendant les cinq années qu'il a passées ici, il s'est révélé un homme qui ne reculait devant aucune tâche. Il faisait partie de nombreux comités permanents, tout comme les autres honorables sénateurs disparus dont j'ai parlé, et les fruits de son travail énergique et vigoureux ont rejailli sur tout le Sénat.

Tous les honorables sénateurs voudront, j'en suis sûr, s'associer à moi pour offrir à la veuve du sénateur Brunt et à ses deux enfants nos sincères condoléances et les assurer de notre vive sympathie. Nous nous souviendrons toujours du sénateur Brunt comme d'un Canadien de marque et d'un chef de file dans tous les domaines où il a déployé son énergie sans bornes et fait preuve d'une grande compétence.

Feu le sénateur Arthur Meighen disait il y a quelques années: «L'homme a la vue courte, mais les événements ont une longue portée.»

Honorables sénateurs, en passant brièvement en revue la vie de ces trois éminents collègues qui nous ont quittés, je n'ai pu m'empêcher de penser comme ils sont représentatifs du Canada et combien le choix de ces hommes et leur nomination au Sénat auront été appropriés. Deux d'entre eux étaient respectivement descendants des deux grandes nations mères de notre patrie, la France et la Grande-Bretagne, et le troisième représentait les autres groupes ethniques, qui ont si bien contribué à agrandir et à édifier notre pays bien-aimé. Un agriculteur hors ligne, un éducateur éminent, un homme d'affaires marquant, voilà ce qu'ils ont été, chacun d'eux montrant les grandes ressources que le Sénat peut, avec des hommes de cette trempe, mettre au service du pays, dans le champ d'action qui nous est propre. Il ne fait aucun doute qu'ils seront vivement regrettés.

L'honorable W. Ross Macdonald: Honorables sénateurs, lors de la prorogation des Chambres en avril, nous étions loin de penser que nous n'allions plus revoir le sénateur Wall et le sénateur Brunt. Quant au sénateur Bois, ce n'était pas tout à fait la même chose. Il était malade à son départ d'Ottawa, et c'est pourquoi la nouvelle de son décès ne nous a pas frappés aussi brutalement. Je parlerai d'abord du sénateur Wall, ensuite du sénateur Brunt, puis du sénateur Bois.

Le sénateur Wall, comme l'a dit le leader du gouvernement (l'honorable M. Brooks),

était né de parents ukrainiens. Il fut le premier de son groupe ethnique à être appelé au Sénat, où il s'est révélé un digne représentant de son peuple. Il était fier de ses compatriotes et ses compatriotes étaient fiers de lui. Le sénateur Wall était un homme charitable, érudit et doué d'un bel esprit d'analyse. Il s'intéressait profondément aux affaires nationales et internationales et avait été membre de plusieurs missions canadiennes importantes à l'étranger.

Feu le sénateur Wall prenait une part active aux travaux du Sénat et apportait sa contribution tant à la Chambre que dans les comités. Tout ce qu'il faisait, il le faisait bien. Quand il parlait, chacun comprenait. Il parlait avec chaleur et seulement après avoir complètement compris son sujet. Autrement dit, il ne faisait jamais rien sans se préparer.

Il n'aimait pas notre politique d'immigration. Il s'impatientait de voir que le Parlement semblait tarder à apporter à la loi et aux règlements certaines modifications qu'il approuvait, lui. Il n'était pas en faveur d'ouvrir toutes grandes les portes, mais il trouvait notre programme de sélection bien trop étroit pour un pays jeune, dynamique et chrétien. Il prenait fait et cause pour ceux qui préconisaient ce qui lui semblait être une politique plus réaliste.

Le sénateur Wall, profondément religieux, était un adversaire courageux et véhément du communisme sur lequel il n'a jamais manqué d'exprimer ses vœux chaque fois que l'occasion s'en présentait.

Honorables sénateurs, je passe maintenant à notre défunt collègue, l'honorable William R. Brunt. La nouvelle de la mort tragique du sénateur Brunt nous a remplis de tristesse. Nous en étions si accablés qu'il nous a fallu plusieurs jours pour nous rendre compte qu'il ne serait plus parmi nous, ou disons, plutôt, qu'il serait avec nous en esprit seulement.

Dès son premier jour au Sénat, le sénateur Brunt prit une part importante à tous nos travaux. Il était régulièrement à son siège et nous n'oublierons pas de sitôt le vif intérêt qu'il prenait à tout ce qui se faisait ici. Il était l'ami intime et le confident du premier ministre, très estimé des conseillers de son parti, mais c'est son travail au Sénat qui nous l'a fait bien connaître. Il avait des vues politiques souvent différentes des nôtres mais il restait notre ami.

Le sénateur Brunt, qui était avocat, obtint le plus grand honneur qui soit conféré aux juristes par le Barreau; en effet, il était membre de la *Law Society of Upper Canada*. Ainsi que l'honorable leader du gouvernement (l'honorable M. Brooks) l'a relevé, c'était une personnalité très connue dans le milieu des affaires. Il fut l'ardent défenseur du régime